



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Mardi 14 janvier 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président)
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON, MAUPILE

Messieurs CAVOLI, DELEPAUX, MONS, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, DAVID, FANARA.

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, THE.
Messieurs BONNIN, PUJOL, SEGURA, TREUIL

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

Extrait de délibération N°2025011506 : BILAN DE FIN DE MISSION RELATIF AU MANDAT DE GESTION POUR LE FESTIVAL CADENCES 2024 ACCORDE PAR LE FONDS DE DOTATION CULTUREL D'ARCACHON

Par extrait de délibération N°2023121309 du conseil d'Administration d'Arcachon Expansion du 13 décembre 2023, le mandat de Gestion du Fonds de dotation Culturel d'Arcachon a été acté.

Le Fonds de dotation Culturel d'Arcachon a décidé de mettre en place une programmation de spectacles dans le but de soutenir le spectacle vivant, il souhaite s'appuyer sur les compétences de la Régie municipale Arcachon Expansion via Arcachon Culture afin de lui demander de gérer par mandat cette programmation pour son propre compte.

Arcachon Expansion a géré la programmation culturelle décidée par le mandant pour la période du **1er février au 31 décembre 2024** pour les actions :

- Festival Cadences 2024 au théâtre de la mer étendu au territoire

Pour la durée du mandat et sous le contrôle du Fonds de Dotation Culturel, Arcachon Expansion a assuré l'ensemble de ses responsabilités dans la limite des budgets votés et financés par le Fonds de Dotation Culturel.

Ainsi Arcachon Expansion s'est vu confier la somme de **70 000€**, votée par le Conseil d'Administration du Fonds de dotation daté du 24 avril et du 16 septembre 2024, afin de mettre en œuvre cette programmation pour le Festival Cadences 2024 au théâtre de la Mer étendu au territoire

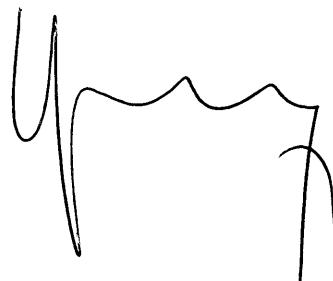
Cette délibération n'appelant aucune observation, **M FOULON**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **ADOPTER le bilan joint à la présente délibération,**
- **AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération**
- **AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents obligatoires et nécessaires à l'exécution de cette délibération**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°6 concernant le bilan de fin de mission relatif au mandat de gestion pour le festival cadences 2024 accordé par le fonds de dotation culturel d'Arcachon.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le mardi 14 janvier 2025
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion



Bilan de fin de mission relatif au Mandat de gestion pour le Festival Cadences 2024 accordé par le Fonds de dotation culturel d'Arcachon

Période du bilan : 1^{er} février au 31 décembre 2024

Préambule

Le Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon a décidé de mettre en place une programmation pour le Festival Cadences 2024 au théâtre de la Mer dans le but de soutenir le spectacle vivant, il s'appuie sur les compétences de la Régie municipale Arcachon Expansion afin de lui demander de gérer ces missions par mandat pour son propre compte.

Rappel des objectifs

Arcachon Expansion par l'intermédiaire de son service Arcachon Culture a pour mission la programmation de spectacles pour le Festival Cadences 2024 au théâtre de la Mer étendu au territoire.

Elle veille à l'évolution du projet culturel au regard des besoins du public et représente le Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon pour toutes les questions touchant à la gestion courante des spectacles, et notamment en ce qui concerne les relations avec les autorités publiques ou privées.

Arcachon Expansion s'oblige à une exécution ponctuelle, diligente, loyale et conforme à ses compétences professionnelles eu égard aux actes objet de ce mandat. Le mandat étant conclu à titre non lucratif, l'ensemble des obligations mises à sa charge ne peuvent s'analyser autrement qu'en obligations de moyens.

Bilan

Pour la durée du mandat et sous le contrôle du Fonds de Dotation Culturel, Arcachon Expansion a assuré l'ensemble de ses responsabilités de programmation au Théâtre de la Mer d'Arcachon étendu au territoire durant le Festival Cadences 2024.

Ainsi Arcachon Expansion s'est vu confier la somme de **70 000€**, votées par le Conseil d'Administration du Fonds de dotation daté du 24 avril et du 16 septembre 2024, afin de mettre en œuvre cette programmation pour le Festival Cadences 2024 au théâtre de la Mer étendu au territoire

Un budget réalisé des dépenses et recettes, rendent-compte de la gestion par Arcachon Expansion de la somme de **70 000€** qui lui a été confiée :

BR global Festival CADENCES 2024 Théâtre de la Mer étendu au territoire

19/12/2024

DEPENSES		RECETTES	
Droits d'Auteurs	7 543,00 €	70 000,00 €	Fonds de Dotation Culturel d'Arcachon
Contrats + VHR	78 699,00 €	33 217,43 €	Billetterie Théâtre de la Mer
Technique	43 928,00 €	26 952,57 €	Arcachon Expansion
	130 170,00 €	130 170,00 €	
		0,00 €	

Arcachon Expansion assume l'apport de 26 952,57€ au-delà des 70 000€ octroyé par le Fonds de dotation Culturel d'Arcachon.

Cette collaboration s'avère très satisfaisante. Elle permet notamment la coordination de la politique culturelle de la ville d'Arcachon et mobilise les énergies publiques et de partenariat avec des mécènes privés. Les organes de gouvernance des deux parties souhaitent renouveler un nouveau mandat de gestion pour l'année 2025 qui fera l'objet d'une rédaction ultérieure.

Fait à Arcachon, le 17 décembre 2024

Frédérique DUGENY,
Directrice Générale d'Arcachon Expansion